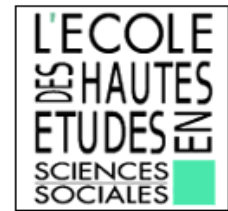




Réseau doctoral  
en santé publique



## Appel à candidatures 2018

### Subventions doctorales

« Recherches sur le cancer en Sciences Humaines et Sociales, Épidémiologie, Santé publique »

Date limite de soumission des projets :

**29 mars 2018 (minuit)**

**Soumission en ligne** du dossier électronique :

<http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/doc-2018>

## 1- Contexte

Depuis 2005, l'Institut national du cancer (INCa) a soutenu 48 projets de thèses sur le cancer en sciences humaines et sociales, épidémiologie et santé publique. Pour la huitième année consécutive, l'INCa publie, en partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et le Réseau doctoral en santé publique animé par l'École des hautes études en santé publique (EHESP), un appel à candidatures pour quatre subventions doctorales. L'objectif est de promouvoir des recherches dans le domaine de la lutte contre le cancer en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, économie, philosophie, sciences politiques, droit, géographie, éthique, information et communication, promotion de la santé, etc.), épidémiologie et santé publique.

Les efforts accomplis ces dernières années en France, de manière générale, pour engager des travaux sur le cancer dans ces disciplines sont importants. Néanmoins les besoins en connaissances demeurent particulièrement importants et justifient une démarche volontariste et continue au sein de la communauté des disciplines listées plus haut.

Les projets proposés dans le cadre de cet appel pourront relever de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, de l'épidémiologie et de la santé publique, porter sur l'ensemble des enjeux attachés à la lutte contre les cancers, sur l'ensemble du continuum (recherche, prévention, dépistage, soins) et intégrer des approches comparatives avec ou sans cotutelles. En revanche, les projets menés en totalité à l'étranger et/ou n'entraînant pas de retombée pour la santé dans le champ du cancer en France ne seront pas éligibles.

À titre indicatif, et sans que cette liste ne constitue une limitation aux thèmes susceptibles d'être pris en compte, ils pourront concerner :

- les trajectoires de soins des patients, le vécu des patients et des proches, l'acceptabilité des traitements et l'adhésion thérapeutique ;
- les modalités, individuelles et collectives, de prise en charge - des pratiques de prévention aux interventions cliniques, thérapeutiques et palliatives - et leurs liens aux innovations comme, par exemple, les thérapies ciblées, la médecine de précision, les objets connectés et l'intelligence artificielle ;
- les dispositifs organisationnels/institutionnels et les relations entre les divers acteurs de la cancérologie, y compris l'histoire des politiques de lutte contre le cancer et la mobilisation de la société civile à travers les associations de patients ou de proches ;
- les soins palliatifs et la prise en charge de la fin de vie ;
- les enjeux sociétaux (éthiques/juridiques, organisationnels, économiques, sociaux, etc.) des innovations thérapeutiques en cancérologie ;
- les inégalités, notamment sociales et territoriales, face au cancer, en termes d'incidence/prévalence de dépistage, d'accès aux soins, de prise en charge et/ou de mortalité, et leurs variations dans le temps et l'espace ;
- les relations entre cancer, travail, environnement et l'après cancer ;
- la compréhension des facteurs de risque de cancer avec une approche individuelle et globale des déterminants (approches globales de la santé), des freins à la prévention ainsi que l'analyse de la communication autour des risques ;

- les spécificités des différents territoires d’Outre-mer face au cancer ;
- les (re)configurations familiales face au cancer et les comportements et représentations face aux facteurs de risque de cancer dans la famille ;
- la modélisation des coûts de la prévention, du dépistage et de la prise en charge des patients atteints de cancer (économie et cancer) ;
- la dynamique de recherche et la production des savoirs sur le cancer.

## 2- Modalités de participation

Cet appel est ouvert aux candidats titulaires d’un Master 2 en sciences humaines et sociales, en épidémiologie/biostatistiques ou en santé publique :

- ils devront être inscrits en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> année de doctorat à la rentrée universitaire 2018-2019 dans une École doctorale d’un établissement d’enseignement supérieur en France ;
- les candidats inscrits en Master 2 à la rentrée universitaire 2017-2018 doivent avoir soutenu avant le 15 septembre et fournir avant cette date une attestation de soutenance ;
- les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel antérieur ;
- sont exclus les candidats déjà titulaires d’un doctorat ou étant déjà inscrits en doctorat sur un autre thème.

Les dossiers doctoraux devront :

- détailler les activités antérieures des candidats ; notamment type de Master validé ;
- présenter le projet doctoral en précisant : le contexte scientifique du projet, la problématique, les objectifs, les hypothèses, les approches méthodologiques, les résultats attendus, des éléments de bibliographie ;
- inclure un calendrier prévisionnel de la recherche ;
- inclure une lettre du candidat motivant le choix du thème ;
- inclure un courrier d’engagement du directeur de thèse spécifiant l’École doctorale de rattachement.

## 3- Modalités de sélection et critères d’évaluation

Pour mener à bien l’évaluation, l’INCa s’appuie sur un comité d’évaluation (CE) dont les membres, reconnus pour leur expertise, sont rapporteurs des projets soumis.

Les rapporteurs s’engagent à respecter les dispositions du code de déontologie de l’Institut (<http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Deontologie-et-transparence-DPI/Prevention-et-gestion-des-conflits-d-interet/Deontologie-a-l-Institut>).

Les rapporteurs doivent déclarer leurs liens, directs ou indirects, avec le candidat, le directeur ou la directrice de thèse et le laboratoire d’accueil, ceci pour tous les dossiers de candidatures soumis.

La composition du CE est publiée à l’issue du processus d’évaluation de l’appel à projets.

Les projets seront évalués par un Comité d’évaluation qui fera une première sélection sur dossier. Dans une seconde étape, les candidats présélectionnés seront auditionnés par ce Comité.

Les critères d'évaluation des projets de doctorat seront :

- l'intérêt scientifique du projet pour faire progresser la lutte contre le cancer ;
- le caractère innovant ;
- la qualité de l'approche, la formulation de la problématique, des objectifs et des hypothèses ;
- la pertinence de la méthodologie, la disponibilité des données, les résultats attendus ;
- l'adéquation du calendrier à la durée du contrat de trois ans maximum ;
- le profil du candidat (parcours antérieur, motivation pour le thème, etc.) et celui du directeur de thèse (lien entre ses travaux antérieurs et le sujet de thèse, engagement sur l'encadrement, etc.) ;
- la qualité et la rigueur de la présentation du dossier.

#### **4- Dispositions générales et financement**

L'allocation doctorale sera attribuée par l'Institut National du Cancer, selon les dispositions du règlement relatif aux subventions allouées par l'INCa N°2018-01 : <http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Reglement-des-subventions>

Le montant de chaque allocation doctorale (dépenses de personnel) sera de 91 969 euros sur trois ans, charges employeur comprises. Les frais de gestion sont éligibles à la subvention, dans la limite maximale de 4 % du coût total de l'allocation doctorale (dépense de personnel).

Les doctorants retenus devront remettre chaque année, à la date anniversaire de leur contrat, un rapport d'activité rendant compte de l'avancement de leur travail et justifiant la subvention doctorale. À l'issue du travail, la thèse devra être adressée à l'Institut. La thèse de doctorat, ainsi que les publications issues de la thèse, devront mentionner le financement de l'INCa.

N.B. : Les candidats pourront candidater pour une inscription au Réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP ou adhérer au groupe « SHS et cancer » du Réseau des jeunes chercheurs Santé-Société animé par l'EHESS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux).

## 5- Calendrier

Date de publication de l'appel à candidatures	29 janvier 2018	
Date limite de soumission du dossier de candidature	<b>Soumission en ligne</b> du dossier électronique : <a href="http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/doc-2018">http://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/doc-2018</a> <b>ET</b> <b>Envoi par courrier postal</b> (un original intégrant les signatures) - le cachet de la poste faisant foi - (ou livraison sur place aux heures de bureau), à : <b>Institut national du cancer</b> <b>AAC Doctorants 2018</b> 52 avenue André Morizet 92513 Boulogne-Billancourt	<b>29 mars 2018</b>
Auditions des candidats présélectionnés par le Comité d'évaluation	7 juin 2018 (à l'INCa)	
Publication des résultats	mi-juin 2018	

## 6- Modalités de soumission

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet.

Le dossier complet est soumis sous forme électronique (soumission en ligne) et sous forme papier, les deux formes sont identiques excepté les signatures et les documents complémentaires qui ne sont exigés qu'en version originale papier.

### ➤ **Format électronique :**

La procédure de soumission, à partir du site de l'Institut, comprend :

- l'identification du candidat : nom, prénom et adresse électronique ;
- l'identification du projet : titre du projet ;
- le téléchargement des documents demandés sous format Word97-2003.

**La taille du fichier finalisé [Word 97-2003 uniquement] ne doit pas excéder 4 Mo. Aucun format PDF ne sera accepté.**

Et

### ➤ **Format papier :**

Un exemplaire original du dossier du projet complet dûment signé par les personnes responsables avec les documents complémentaires, envoyé dans le respect des délais mentionnés (Cf. §.4).

## 7- Contact

**Pour toute information de nature scientifique**, vous pouvez contacter **Sandrine HALFEN**, coordonnatrice de la recherche en sciences humaines et sociales, Département sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique - Pôle recherche et innovation de l'INCa : [shalfen@institutcancer.fr](mailto:shalfen@institutcancer.fr).

**Pour toute autre information**, merci de contacter : [doc18@institutcancer.fr](mailto:doc18@institutcancer.fr)